



 agir ensemble

Grandir en milieu rural

Une offre innovante pour vos territoires





La MSA se mobilise pour les familles.
Parce que pour elles, accéder à des services
qui facilitent et animent leur quotidien est
indispensable à leur qualité de vie, la MSA propose
“Grandir en milieu rural”.

Qu’est-ce que c’est ?

“**Grandir en milieu rural**” est une offre qui vous permet, en tant qu’acteur de l’enfance et de la jeunesse, de développer et mettre en place des projets en faveur des familles agricoles et des territoires ruraux pour :

► développer et diversifier des services ;

► améliorer la qualité et favoriser l’innovation des services existants.

La MSA vous accompagne en proposant un soutien financier pour des missions d’ingénierie et la mise en œuvre d’actions concrètes (équipement, aide au lancement, formations, ...).

L'ambition de **“Grandir en milieu rural”** est de répondre concrètement aux besoins des 0-25 ans qui s'articulent autour de cinq thématiques :

✦ Accueil petite enfance

Exemples d'actions :

- ▶ Créer une micro-crèche avec des horaires élargis pour s'adapter aux contraintes professionnelles des parents agriculteurs ou des familles rurales.
- ▶ Proposer une offre de formation adaptée aux professionnels de structures accueillant des enfants en situation de handicap.

✦ Loisirs/vacances

Exemples d'actions :

- ▶ Proposer l'implantation d'expositions temporaires pour amener la culture en territoire rural.
- ▶ Accompagner des jeunes autour d'un projet de recyclerie solidaire (réparation de vélos, de matériel informatique, ...).

✦ Parentalité

Exemples d'actions :

- ▶ Créer un groupe de paroles pour les parents favorisant les échanges et les actions de solidarités mutuelles.
- ▶ Mettre en place des réunions thématiques autour de l'éducation des enfants de 0 à 3 ans.

✦ Mobilité

Exemples d'actions :

- ▶ Développer un service de transport solidaire.
- ▶ Disposer du matériel nécessaire à la création d'un service itinérant destiné aux familles.

✦ Numérique

Exemples d'actions :

- ▶ Accompagner les structures ou services afin de développer une offre numérique.
- ▶ Proposer des actions de prévention sur les risques liés à l'usage du numérique.



La MSA porte une attention particulière au caractère innovant des projets pour offrir aux familles des solutions nouvelles qui amélioreront ou diversifieront l'offre existante sur leur territoire.

■ Qui peut en bénéficier ?

- ▶ Les collectivités territoriales : communes, intercommunalités ou encore pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR).
- ▶ Les associations proposant des services aux familles tels que l'accueil petite enfance, l'accueil de loisirs, des actions de soutien à la parentalité ou des actions liées aux usages du numérique.

**Vous êtes intéressé par l'offre “Grandir en milieu rural” ?
N'hésitez pas à contacter votre caisse MSA.**

**Contactez-nous vite
et présentez-nous votre projet :
projetsass.blf@bcl.msa.fr**

L'équipe de votre MSA est là pour vous renseigner.



L'essentiel & plus encore